

GESTION COVID19, LE BILAN QUI CLARIFIE TOUT

La crise sanitaire relative à la pandémie du coronavirus intervenue en 2019 a significativement ralenti les activités liées à la commercialisation du café et du cacao et, par ricochet, baissé considérablement le revenu des producteurs de café-cacao. En effet, ces derniers ont été impactés par les restrictions émises par la quasi-totalité des pays pour faire face à cette crise sanitaire mondiale.

Dans le cadre du programme d'urgence de soutien aux filières agricoles impactées par la Covid19, le Président de la République de Côte d'Ivoire, SEM Alassane OUATTARA, a octroyé un fonds de soutien de 17 milliards de francs CFA à la filière café-cacao, aux fins de soutenir **les producteurs de cacao qui ont subi des préjudices du fait de cette crise.**

Le Conseil du Café-Cacao, organe régulateur de la filière, chargé de la gestion de ce fonds et tenant compte des avis et suggestions des organisations et associations des producteurs, a défini des critères de répartition et un mode opératoire bien déterminé rendus publics.

En d'autres termes, cette gestion s'est matérialisée, dans un premier temps, par un appui financier aux coopératives ainsi qu'un soutien à la baisse du prix à certaines coopératives ayant produit des justificatifs pour les pertes subies sur le prix du cacao lors de la campagne intermédiaire 2020-2021 ; et, secundo, par la distribution des intrants et matériels agricoles touchant individuellement les producteurs.

S'agissant de l'appui financiers aux coopératives, à ce jour, la répartition étant presque arrivée à son terme, l'on a pu dénombrer 2547 coopératives remplissant les critères définis, dont 2440 ont reçu chacune 2 000 000 de francs CFA, pour un total de 4 880 000 francs CFA sur un budget de 5 094 000 000 francs CFA ; s'agissant des coopératives qui ont effectué des transactions inter-opérateurs, elles ont perçu, à ce jour, 500 000 francs CFA chacune, pour un montant total de 432 000 000 francs CFA, sur un budget de 495 000 000 francs CFA.

Ensuite, pour ce qui est du soutien à la baisse du prix aux coopératives, le montant global alloué à 30 coopératives concernées est de 3 500 000 000 francs CFA.

Outre l'aspect financier, le bilan de l'autre volet de la gestion de ce fonds qui concerne la distribution des intrants et matériels agricoles au profit des producteurs individuels est le suivant.

801 300 000 francs CFA ont été payés aux fournisseurs pour l'acquisition et la distribution de produits phytosanitaires, d'atomiseurs et de bottes. Ajoutée à cela, la livraison de 504 158 hectares d'insecticides ; 226 454 hectares de fongicides sur une commande de 275 000 hectares de fongicides ; ainsi que la livraison de 42 750 bottes sur une commande de 51 000 bottes dans les 13 zones productrices.

DISTRIBUTION DU FONDS COVID19, LES PRODUCTEURS DE CAFE-CACAO S'EXPRIMENT

S'agissant de la répartition du fonds Covid19 de 17 milliards mis à la disposition des producteurs de café-cacao par le Chef de l'Etat, SEM Alassane OUATTARA, pour bénéficier de ce fonds, les producteurs qui ont accepté de s'exprimer face aux journalistes de la RTI et de NCI ont révélé qu'ils avaient rempli les critères de répartition définis par Le Conseil du Café-Cacao et qui tenaient compte des recommandations des associations et représentants des producteurs, à savoir ;

- Toute coopérative codifiée au Conseil du Café-Cacao et qui, lors des trois (3) dernières années de Covid, a collecté et livré du café et/ou du cacao à un exportateur, a droit à deux (2) millions de francs CFA ;

- Toute coopérative codifiée au Conseil du Café-Cacao qui, lors des trois (3) dernières années de Covid, a collecté et livré cinq (5) tonnes de café et/ou de cacao à une coopérative (inter-opérateur), a droit à cinq cent (500 000) mille francs CFA.

Au regard donc de ces critères, toutes les coopératives ne remplissant pas ces conditions sont déclarées inaptes pour bénéficier du fonds Covid.

A DIVO, le Président du Conseil d'Administration de la société coopérative SCOOPASAB de Divo, Monsieur COULIBALY Idriss a révélé avoir bénéficié de 2 000 000 de francs CFA, ainsi que du matériel agricole qui a atténué l'impact de la crise sur sa coopérative : « J'avais un problème d'argent pour faire ma certification, j'ai reçu 2 000 000 de francs CFA du fonds Covid et cela m'a aidé à faire ma certification ». Poursuivant, il a fustigé certains acteurs qui ne remplissent pas les conditions mais qui voulaient absolument bénéficier de ce fonds : « Ce n'est pas une subvention mais un fonds de soutien. Certaines personnes n'ont pas travaillé, même pas déchargé au moins 5 tonnes de cacao, mais pourquoi font-ils du bruit pour ça ? Ce n'est pas bien », s'est-il indigné. Avant d'adresser ses remerciements au Chef de l'Etat, SEM Alassane OUATTARA, et au Directeur Général du Conseil du Café-Cacao, Monsieur KONE Brahim Yves pour tous les efforts consentis pour améliorer les conditions de vie des producteurs de café-Cacao depuis la réforme : « Je remercie le Président de la République SEM Alassane OUATTARA car depuis qu'il est là, beaucoup de choses ont été faites pour nous les producteurs. On peut citer la stabilité du prix du cacao, le DRD, la carte du producteur ».

A Gagnoa, Monsieur TIRAOGO Ousmane, Président du Conseil d'Administration de la Société Coopérative ECAPG de Gagnoa n'a pas caché sa satisfaction pour avoir bénéficié de ce fonds. Après avoir égrainé le chapelet de difficultés qu'il a vécues pendant cette période de pandémie, selon lui, le plus important dans la gestion de ce fonds était la réception du matériel agricole qu'il percevait comme un investissement : « L'argent c'est bon mais ce qui m'a le plus marqué dans la gestion de ce fonds c'est surtout le matériel agricole que nous avons reçu. Quand nous partons auprès des producteurs avec des bottes, des intrants, des produits phytosanitaires, ils sont très contents, cela a plus de valeur à leurs yeux car cela facilite le travail, mais l'argent, une fois qu'on l'a dépensé, c'est fini », a-t-il indiqué.

C'était une très bonne nouvelle. Nous avons bénéficié du montant de 2 000 000 de francs CFA, en plus de 750 boîtes de produits phyto pour le traitement de 1500 ha pour plus de 700 producteurs. Vu tous ces efforts considérables, nous ne pouvons que remercier franchement le Chef de l'Etat qui ne nous a pas laissés tomber dans cette épreuve. Je voudrais également dire un grand merci au Directeur Général du Conseil du Café-cacao pour cette gestion transparente de ce fonds et je profite pour leur demander d'accentuer encore leurs efforts pour aider les producteurs, surtout au niveau de la sacherie », a-t-il confié.

AFFAIRE GESTION DU FONDS COVID19 / MONSIEUR KONE MOUSSA, (PRÉSIDENT DU SYNAP-CI) DIT SA PART DE VÉRITÉ

Dans le cadre de la gestion des 17 milliards du fonds Covid19 alloué aux producteurs de café-cacao par le Chef de l'Etat, SEM Alassane OUATTARA, Monsieur KONE Moussa, Président de la Société Coopérative COOPAGRE de Daloa et Président du Syndicat National Agricole pour le Progrès en Côte d'Ivoire (SYNAP-CI), a fait la lumière sur cette gestion au cours d'une interview accordée récemment à la presse. Il est revenu sur la genèse de la répartition de ce fonds, dont il affirme avoir « participé aux différentes réunions devant statuer sur les critères de répartition ainsi que le mode opératoire ».

Evoquant, les tensions qui ont suivi ces discussions et ayant entraîné un mot d'ordre de grève en son temps, Monsieur KONE Moussa, aux termes des échanges entre le Ministre d'Etat, Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural, Monsieur KOBENAN Kouassi Adjoumani, le Directeur Général du Conseil du Café-Cacao, Monsieur KONE Brahim Yves et les syndicats et associations de producteurs, affirme avoir finalement « rassuré ses camarades quant à la disponibilité du fonds Covid19 et la volonté du Directeur Général du Conseil du Café-Cacao de travailler en toute transparence afin de réaliser une répartition des 17 milliards francs CFA qui profite aux bénéficiaires ».

Cette assurance de la part du Président du SYNAP-CI avait trouvé un écho favorable auprès des producteurs, lesquels avaient décidé de lever le mot d'ordre de grève, tout en annonçant l'organisation d'une journée d'hommage au Président de la République à la place Jean Paul II de Yamoussoukro pour le remercier pour tout le bien-être qu'il apporte au monde agricole et, en particulier, aux producteurs de café-cacao. Cette manifestation de la reconnaissance des producteurs de café-cacao à l'endroit du Chef de l'Etat fût un véritable succès avec la mobilisation de plus de 80 000 producteurs, selon Monsieur KONE Moussa (Président du Comité d'organisation de ce rassemblement).

Poursuivant, le Président du SYNAP-CI a ajouté que la répartition du fonds Covid19 s'est opérée de « façon judicieuse en tenant compte de certains critères ». Lesquels critères exigent que, pour bénéficier du fonds Covid19, il faut être codifié au Conseil du Café-Cacao et avoir collecté et livré du café et/ou du cacao à un exportateur lors des trois dernières années de Covid.

Face à la gronde de certains acteurs qui réclamaient leur part du fonds, le Président du SYNAP-CI s'est voulu très clair : « Après la journée d'hommage au Président de la République, nous avons eu beaucoup de remous mais qui n'étaient pas forcément fondés parce que, quand on nous dit qu'il y'a un fonds de soutien, la question est : qui doit-on soutenir ? », s'est-il interrogé avant de clarifier les choses : « Le Conseil du Café-Cacao a soutenu les coopératives enregistrées dans la base de données du Conseil du Café-Cacao et qui étaient empêchées d'écouler leurs produits du fait de la maladie », a-t-il confié en toute honnêteté.

Et d'ajouter : « Mais comme on ne peut pas prendre de l'argent pour aller dans toutes les plantations, ceux-là même qu'on appelle les producteurs individuels et qui endurent toutes les souffrances, Le Conseil du Café-Cacao a décidé d'acheter pour eux des intrants pour le traitement de leurs vergers ainsi que tout le matériel de

travail recommandé dans les plantations. Avec tout ce qu'on a vu, nous pouvons dire que Le Conseil du Café-Cacao a réussi un travail très technique, l'opération a été un vrai succès ».

Monsieur KONE Moussa a souligné que 95% de toutes les coopératives et producteurs individuels affiliés à son syndicat ont perçu leur dû. « Le SYNAP-CI revendique aujourd'hui 868 000 membres identifiés dont 90% sont des producteurs individuels ; et ceux-là ont reçu des bottes, des produits phyto, des atomiseurs, des engrais. Et ça, nous ne pouvons que saluer ces actions du Président de la République ».

Pour terminer, le Président du SYNAP-CI a fait des précisions sur le fonds Covid19.

« Ce qu'il faut clarifier dans cette affaire de Covid19, c'est que ce n'est pas un prélèvement des producteurs, ce n'est ni le DRD, mais c'est le Président de la République qui a dit, comme l'amélioration des conditions de vie des producteurs est sa priorité, il va mettre un fonds à la disposition des producteurs qui ont subi des pertes sur le prix du cacao. Donc, ce n'est pas une subvention de l'Etat mais un fonds de soutien pour aider les producteurs sinistrés », a-t-il souligné, en lançant un appel au Gouvernement de Côte d'Ivoire afin que ces actions se multiplient. Ce qui permettra de motiver les planteurs.

A ces derniers, le Président du SYNAP-CI leur a demandé également de se regrouper en association en vue bénéficier pleinement des actions du Conseil du Café-Cacao.

DISTRIBUTION DU FONDS COVID19, LES PRODUCTEURS DE CAFE-CACAO S'EXPRIMENT

S'agissant de la répartition du fonds Covid19 de 17 milliards mis à la disposition des producteurs de café-cacao par le Chef de l'Etat, SEM Alassane OUATTARA, pour bénéficier de ce fonds, les producteurs qui ont accepté de s'exprimer face aux journalistes de la RTI et de NCI ont révélé qu'ils avaient rempli les critères de répartition définis par Le Conseil du Café-Cacao et qui tenaient compte des recommandations des associations et représentants des producteurs, à savoir ;

- Toute coopérative codifiée au Conseil du Café-Cacao et qui, lors des trois (3) dernières années de Covid, a collecté et livré du café et/ou du cacao à un exportateur, a droit à deux (2) millions de francs CFA ;

- Toute coopérative codifiée au Conseil du Café-Cacao qui, lors des trois (3) dernières années de Covid, a collecté et livré cinq (5) tonnes de café et/ou de cacao à une coopérative (inter-opérateur), a droit à cinq cent (500 000) mille francs CFA.

Au regard donc de ces critères, toutes les coopératives ne remplissant pas ces conditions sont déclarées inaptes pour bénéficier du fonds Covid.

A DIVO, le Président du Conseil d'Administration de la société coopérative SCOOPASAB de Divo, Monsieur COULIBALY Idriss a révélé avoir bénéficié de 2 000 000 de francs CFA, ainsi que du matériel agricole qui a atténué l'impact de la crise sur sa coopérative : « J'avais un problème d'argent pour faire ma certification, j'ai reçu 2 000 000 de francs CFA du fonds Covid et cela m'a aidé à faire ma certification ». Poursuivant, il a fustigé certains acteurs qui ne remplissent pas les conditions mais qui voulaient absolument bénéficier de ce fonds : « Ce n'est pas une subvention mais un fonds de soutien. Certaines personnes n'ont pas travaillé, même pas déchargé au moins 5 tonnes de cacao, mais pourquoi font-ils du bruit pour ça ? Ce n'est pas bien », s'est-il indigné. Avant d'adresser ses remerciements au Chef de l'Etat, SEM Alassane OUATTARA, et au Directeur Général du Conseil du Café-Cacao, Monsieur KONE Brahim Yves pour tous les efforts consentis pour améliorer les conditions de vie des producteurs de café-Cacao depuis la réforme : « Je remercie le Président de la République SEM Alassane OUATTARA car depuis qu'il est là, beaucoup de choses ont été faites pour nous les producteurs. On peut citer la stabilité du prix du cacao, le DRD, la carte du producteur ».

A GAGNOA, Monsieur TIRAOGO Ousmane, Président du Conseil d'Administration de la Société Coopérative ECAPG de Gagnoa n'a pas caché sa satisfaction pour avoir bénéficié de ce fonds. Après avoir égrainé le chapelet de difficultés qu'il a vécues pendant cette période de pandémie, selon lui, le plus important dans la gestion de ce fonds était la réception du matériel agricole qu'il perçoit comme un investissement : « L'argent c'est bon mais ce qui m'a le plus marqué dans la gestion de ce fonds c'est surtout le matériel agricole que nous avons reçu. Quand nous partons auprès des producteurs avec des bottes, des intrants, des produits phytosanitaires, ils sont très contents, cela a plus de valeur à leurs yeux car cela facilite le travail, mais l'argent, une fois qu'on l'a dépensé, c'est fini », a-t-il indiqué.

A Yamoussoukro, plus précisément à Bonon, Monsieur KOUAKOU Barthélémy, Directeur Général de la Société Coopérative KAPATCHIVA de Bonon s'est réjoui : « C'était une très bonne nouvelle. Nous avons bénéficié du montant de 2 000 000 de francs CFA, en plus de 750 boîtes de produits phyto pour le traitement de 1500 ha pour plus de 700 producteurs. Vu tous ces efforts considérables, nous ne pouvons que remercier franchement le Chef de l'Etat qui ne nous a pas laissés tomber dans cette épreuve. Je voudrais également dire un grand merci au Directeur Général du Conseil du Café-cacao pour cette gestion transparente de ce fonds et je profite pour leur demander d'accentuer encore leurs efforts pour aider les producteurs, surtout au niveau de la sacherie », a-t-il confié.